

Conseil municipal de Saint-Nazaire

Séance du vendredi 23 mai 2014

Déclaration de Gauthier Bouchet, conseiller municipal de Saint-Nazaire

Seul le prononcé fait foi.

« Monsieur le Maire, mes chers collègues.

Nous examinons aujourd'hui les indemnités de fonctions allouées aux différents élus de la municipalité. Or, les élus du Rassemblement Bleu Marine ont beaucoup à dire à ce sujet. Ils ont également à proposer.

Tout d'abord, et parce que nous sommes une opposition constructive et non de principe, nous percevons d'une manière positive le choix, par la CARENE, d'une baisse significative des indemnités allouées aux élus communautaires, suite à la séance du 22 avril dernier. Nous ne pouvons, monsieur le maire, que vous encourager à poursuivre cet effort, au-delà de la communauté d'agglomération que vous présidez, en vous engageant de même concernant le conseil municipal de Saint-Nazaire.

En conséquence, et comme dans quelque 1300 conseils municipaux de France, les élus Rassemblement Bleu Marine de cette assemblée demandent à la majorité une baisse des indemnités des élus de 30 % par rapport aux chiffres proposés dans ce tableau récapitulatif.

Ainsi donc, avec la proposition de baisse des indemnités des élus municipaux formulée notre groupe, nous arriverions à des indemnités mensuelles respectives de :

- **2894 euros** pour le maire ;
- **3150 euros** pour la première adjointe au maire ;
- **1330 euros** pour les adjoints restants, à l'exception des quatrième et huitième ;
- **2100 euros** pour les quatrième et huitième adjoints au maire ;
- **382 euros** pour les conseillers municipaux délégués ;
- **160 euros** pour les autres conseillers municipaux.

Nous ne doutons pas que si certains parmi cette assemblée seront sensibles à notre proposition, d'aucuns, et sans doute même une majorité, la jugeront démagogue. Ils la jugeront démagogue parce que les représentants du Front national, à plus forte raison ses élus, sont démagogues eux-mêmes... croient savoir les experts ! Et pourtant, tout démagogues que nous serions, nous nous permettons de signaler qu'une telle mesure entraînerait de réelles économies à l'échelle d'un municipe de six ans. En effet, avec une

telle baisse des indemnités, quelque 1,18 million d'euros pourrait être mis de côté le temps d'un municipale. Et ce million d'euros ne saurait être je le pense, de trop, pour préserver un peu mieux Saint-Nazaire de la crise économique et sociale qui l'accable depuis ces dernières années.

Je vous remercie pour votre attention. »